

Remise d'un drapeau de la Fédération nationale de la gymnastique à Thionville,
vendredi 15 novembre 2024

Déposer un drapeau de la Fédération nationale de la Gymnastique peut interroger.

Pourquoi le Souvenir Français est-il à la base de cette initiative alors même que cette fédération apparaît éloignée du monde combattant ?

Trois réponses :

- D'abord pour rappeler ce qu'est l'opération de la seconde vie des drapeaux mise en œuvre par le Souvenir Français, qui consiste à récupérer des drapeaux d'associations d'anciens combattants dissoutes dans les mairies, auprès des associations, et le plus souvent sur Internet, et à déposer ses drapeaux dans les établissements scolaires afin de leur donner une seconde vie. Nous avons déjà déposé plus de 250 drapeaux.
- Ensuite pour rappeler l'histoire de la gymnastique en France et des organismes qui l'ont encadrée. Une histoire liée de manière exceptionnelle à l'histoire combattante de la France. La gymnastique s'est imposée en France après la défaite de 1870-1871, parallèlement au développement de l'instruction. Une tête saine dans un corps sain. L'Union des sociétés de gymnastique est créée en France le 28 septembre 1873 avec comme devise « Courage, Patrie, Moralité ». Elle est reconnue d'utilité publique en 1903, des dates fort proches de celle du Souvenir Français, créé officiellement en 1887, et reconnu d'utilité publique en 1906.
- Enfin pour rappeler l'existence dans votre beau lycée d'une section de gymnastique.

Trois raisons qui justifient notre rencontre de ce jour.

Ce drapeau, que nous avons acquis sur ebay, trouvera sa place dans les cérémonies mémorielles à Thionville. Il s'imposera comme l'expression de votre lycée. Il sera à la fois un signe d'histoire, d'éducation et d'engagement.

Je remercie le proviseur et je remercie tous ceux ici présents qui portent ce moment mémoriel.